

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Commissariat à la Sécurité
Alimentaire (CSA)

Projet de Mobilisation des Initiatives
en matière de Sécurité Alimentaire
au Mali (PROMISAM)



REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple – Un But – Une Foi

REGION DE MOPTI
Cercle de Mopti
Commune rurale de Sio

PLAN DE SECURITE ALIMENTAIRE COMMUNE RURALE DE SIO

2006- 2010

*Elaboré avec l'appui technique et financier de l'USAID-Mali
à travers le projet d'appui au CSA, le PROMISAM*



Août 2006

PREMIERE PARTIE

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION.

1. Rappel de l'insécurité alimentaire du pays, de la commune

La sécurité alimentaire peut se définir comme l'accès durable et assuré pour tous les groupes et individus sociaux à la nourriture pour satisfaire le besoin alimentaire C'est aussi l'accès pour toute personne et à tout moment à une alimentation saine et suffisante pour mener une vie active en pleine santé (Banque mondiale)

La sécurité alimentaire renvoie à 4 piliers ou conditions pour être reconnue comme acquise ; ce sont :

- la disponibilité des aliments
- l'accès aux aliments
- l'utilisation des aliments
- la stabilité dans l'approvisionnement

La sécurité alimentaire au Mali est de tous les constats depuis plusieurs décennies entière Les sécheresses successives ont rendu précaires voire aléatoires les conditions de productions des céréales A cela, il faut ajouter les contraintes de sous équipements, d'accès aux terres et intrants, au crédit, aux actions des déprédateurs, à l'enclavement, aux mauvais état des pistes rurales, aux modes de productions extensifs, l'exode des jeunes

Les conséquences les plus perceptibles et directes sur la vie des ménages à tous les niveaux furent la hausse des prix des céréales

Un Commissariat à la Sécurité Alimentaire a été créé pour mettre en œuvre une stratégie nationale de sécurité alimentaire On peut citer entre autres actions de cette stratégie la création et l'approvisionnement de nouvelles banques de céréales dans les 703 communes du pays

2. Nécessité de l'élaboration d'un PSA

L'élaboration d'un Plan de Sécurité Alimentaire s'avère nécessaire en raison d'une part de la situation d'insécurité alimentaire qui prévaut dans la commune, et d'autre part par le fait que la planification et la mise en œuvre des objectifs et activités de sécurité alimentaire relèvent des responsabilités des collectivités territoriales et s'inscrivent dans la stratégie nationale du Mali en la matière ainsi que la loi d'orientation Agricole Elle doit permettre aux acteurs de la commune d'avoir une vision et des orientations claires ainsi que les outils et stratégies spécifiques et appropriés de réalisation de la sécurité alimentaire

3. Objectifs de l'exercice

Les objectifs visés à travers l'exercice sont :

- renforcer les capacités des élus et autres acteurs de la commune à élaborer un cadre de référence pour la lutte contre l'insécurité alimentaire ;
- favoriser la coordination et l'harmonisation des interventions en la matière ;
- faciliter le suivi évaluation des activités en matière de sécurité alimentaire ;
- aider la commune à prévenir ou minimiser les risques et calamités sur les conditions alimentaires des ménages

Dans la commune de Sio, l'insécurité alimentaire en terme de disponibilité est établie autour de 193,79 kg par personne par rapport à la production de 2005 ; en terme d'accès et d'utilisation, si le problème de transport se pose moins, il en va différemment du pouvoir d'achat des ménages qui sont en majorité pauvre et loin du chef lieu de la commune qui abrite la seule banque de céréales ; l'utilisation est critique du point de vue de l'hygiène alimentaire dans la mesure où les ménages en particulier les femmes confrontées à l'analphabétisme, à l'insuffisance d'eau potable, l'insalubrité ne connaissent et/ou n'appliquent les normes de sécurité sanitaire des aliments préparés ou cueillis. Des problèmes de gestion de la banque de céréales se posent et influencent l'approvisionnement de la banque qui est parfois régulier.

II METHODOLOGIE D'ELABORATION DU PSA

Le processus d'élaboration du plan de développement de la commune a été itératif et participatif; il a connu donc plusieurs étapes conformément à la méthodologie et aux outils mis à disposition par le projet.

Ces étapes sont

- la formation des acteurs

Elle regroupé à Mopti les élus, les secrétaires généraux et les représentants du CCC, des ONGs et projets présents dans le cercle, l'administration et la coordination des associations féminines. Elle a permis aux participants de connaître et approfondir les concepts liés à la sécurité alimentaire, la politique et la stratégie nationale du Mali en matière de sécurité alimentaire, de se familiariser avec les outils d'élaboration d'un plan de sécurité alimentaire.

- la campagne d'information et de sensibilisation des populations à travers la radio, les moyens traditionnels, les missions d'information
- la tenue des journées de consultation intercommunautaires par lesquelles les élus et animateurs ont procédé avec les représentants des différents villages de la commune au recensement des atouts/ potentialités et ressources des communautés, l'identification des problèmes et des solutions aux problèmes de sécurité alimentaire,
- la tenue de l'atelier de planification qui a réuni les élus et les délégués des villages
- la restitution/validation du plan par les populations
- l'adoption du plan de sécurité alimentaire par le conseil communal

III. APERÇU SUR LA COMMUNE

3.1 Historique

La commune de Sio, a l'instar des autres communes rurales du Mali, a été créée par la loi 96-059 du 12-11-96 portant création des communes. Elle occupe la totalité de l'ex arrondissement de Soufouroulaye.

3.2 Situation géographique

La commune de Sio est située dans la partie sud-ouest du cercle de Mopti. Elle est limitée à l'Est par les communes de Lowol-Guéou et de Ouo, à l'Ouest par les communes de Soye de Mopti et de Socoura, au Nord par la commune de Socoura et au Sud par la commune de Fakala.

2.3 Organisation administrative

La commune est composée de 20 villages. La distance entre le chef lieu de la commune Soufouroulaye et le chef lieu de cercle (Mopti) est de 25 Km.

Elle est administrée par un conseil communal, organe délibérant de 17 membres qui a élit en son sein un organe exécutif composé du maire et de 3 adjoints. La composition politique du

conseil communal est assez diversifiée à travers la représentation de 4 partis politiques et des indépendants.

3.4 Organisation institutionnelle

L'organisation institutionnelle repose sur le conseil communal et le bureau communal; des commissions de travail ont été créées pour animer les domaines des finances, de l'état civil, de l'environnement et de l'éducation et de la santé. La commune est représentée au sein du conseil de cercle par deux élus.

Les autres institutions ou services qui collaborent avec la commune sont l'administration à travers le sous préfet basé à Mopti, les services techniques de la santé, de l'éducation, de l'Agriculture, de l'élevage, de la conservation de la nature, de l'hydraulique, de la perception, de la protection des végétaux, le service de la Production et l'Industrie Animale et l'ANICT

Les ONGs et projets partenaires sont la NEF à travers le Centre de conseil communal, le Projet d'Appui à la Gouvernance Partagée (PGP) et le Programme d'Accompagnement du Monde Rural pour une Agriculture Durable (PAMPAD), le RESA, ODI/Sahel, le SUCCO et l'Office Riz/PADER

IV SITUATION DE REFERENCE

4.1 Caractéristiques physiques

4.1.1. La superficie

La Superficie de la commune est estimée à 521 Km².

4.1.2. Le Climat

En raison de sa situation de cette commune en zone sahélienne, son climat est de type aride. On y observe deux grandes saisons : une saison des pluies allant de Juillet à Septembre et une longue saison sèche qui va d'Octobre à Juin.

4.1.3. La pluviométrie

La moyenne pluviométrique annuelle, variable d'une année à une autre et généralement mal répartie, tourne autour de 350 à 400 mm. Le cumul pluviométrique de l'année 2004 est de 472,5 mm selon les données locales de l'ORM.

4.1.4. Les Sols

Les sols sont argileux, argilo- limoneux et surtout sableux et sablo- limoneux vers l'Est et le sud. Le problème de terre cultivable se pose avec acuité dans la zone exondée sur les collines et dans les vallons poussant les habitants à migrer vers la zone inondée à l'Ouest.

Des activités importantes de riziculture se pratiquent au niveau de la partie inondée de la commune.

La culture du mil, sorgho, maïs, niébé, arachide etc. se fait dans les vallons et la partie exondée de la commune ; La superficie cultivable est estimée à 6 750 Ha pour une superficie cultivée de 5 000 Ha, ce qui représente un taux de mise en valeur de 65 % . Une troisième zone d'activité importante existe, c'est le pâturage. La pêche de type surtout traditionnel aussi est pratiquée par

des exploitants « amateurs » dont l'importance numérique et la production en baisse méritent une attention particulière.

4.1.5. L'environnement naturel et humain

Les traits physiques dominants de la commune de Sio sont caractérisés par sa situation à cheval entre une zone inondée latéritique avec un terrain argileux et la zone exondée rocailleuse - Le paysage est de type sahélien ; le relief se caractérise par la prédominance des plaines surplombées de quelques plateaux. Elle occupe une position particulière au niveau des parcours de transhumance qui fait d'elle un passage obligé pour l'accès aux bourgoutières.

L'environnement humain est caractéristique de la coexistence de plusieurs ethnies et de la diversité culturelle ainsi que des échanges et relations induits se traduisant dans les mariages.

4.1.6 Hydrographie

Les eaux souterraines : On note la présence de source dans la zone de colline. La hauteur de la nappe phréatique n'est pas disponible.

Les eaux de surface : La commune est arrosée dans sa partie est le Bani. En plus de ce fleuve qui traverse la commune sur 65 kms, on y note la présence de nombreuses mares en saison de pluie ; il faudrait signaler aussi l'abondance des eaux de ruissellement à partir des collines à l'est.

4.2 Caractéristiques démographiques et sociales

4.2.1 La Population/densité

Commune plurielle, la population de Sio est composée de Markas, Bambaras, Peulhs, Dogons, Bozos et s'élève à 15 750 dont 7612 femmes soit 44% selon les résultats du RACE 2001. La commune reçoit en plus des migrations venant du nord : nomades, Bellah et Dogons en quête de pâturage et parcelles cultivables. La population pratique comme religion l'islam, le christianisme.

4.2.2. La répartition de la population

La répartition de la population entre les villages est inégale. On retiendra comme gros village : Kouna (2513 hbts) Somadougou(1948 hbts), Soufouroulaye(1682 hbts) Sarémala (1496 hbts) Neima (1179hbts) et Koloni (1129 hbts) dont la population est comprise entre **1000 et 2.500** habitants. Dena, le plus petit village compte 147 habitants

Quand à la répartition de la population par âge et sexe, elle fournit selon les estimations de la DRPSIAP-M base DNSI (RGPH 1998) les tendances évolutives à partir de 2006 jusqu'en 2010 dans le cercle de Mopti. Pour la commune de Sio, la population totale connaîtra une croissance relative importante de 59,68% en passant de 15 750 habitants en 2001 à 25 151 habitants en 2010 comme le montre le tableau ci après :

Répartition de la population par sexe

Année	Population		Total
	Hommes	Femmes	
2006	11 121	11 472	22 593
2007	11 422	11 783	23 205

2008	11 731	12 102	23 833
2009	12 050	12 431	24 481
2010	12 380	12 771	25 151

4.2.4. Les principales ethnies et leurs occupations traditionnelles

La population de Sio est composée de Markas, Bambaras, Peulhs, Dogons, Bozos. Les activités ou occupations traditionnelles de ces ethnies sont l'agriculture, l'élevage, la pêche, l'artisanat.

4.3 Caractéristiques économiques

4.3.4 L'Agriculture

L'agriculture occupe la plupart des bras valides de la commune ; cependant ce sous-secteur est tributaire des aléas climatiques (faiblesse et mauvaise répartition de la pluviométrie et des crues). La zone inondée qui constitue le potentiel agricole aménagé par l'ORM en submersion contrôlée est très dégradée. Actuellement le système nécessite des restaurations et une diversification des types d'aménagements pour une plus grande sécurisation.

Dans la plupart des villages les cultures maraîchères sont réservées exclusivement aux femmes, ce qui contribue à l'amélioration du régime alimentaire des ménages. Par rapport à la position stratégique de la commune, c'est à dire sa proximité du centre urbain de Mopti, gros consommateur de produits maraîchers, tout le potentiel aménageable n'est pas suffisamment exploité ; ce domaine d'activité est d'ailleurs mal encadré ; or cette filière très porteuse pourrait apporter une bouffée d'oxygène à l'économie de subsistance de la commune.

L'existence au niveau de la commune de Sio d'une convention locale de GRN et d'une structure de Coordination villageoise des Associations constitue un créneau pour la promotion de l'Agriculture. Le niveau d'équipement des UPA est moyen ; mais l'accès à l'équipement agricole est rendu possible par la disponibilité des matériels, des animaux de trait et autres instants sur le marché local et à Mopti.

Le mode d'accès à la terre est de type traditionnel .Il est géré par un régime coutumier qui bénéficie généralement de l'encadrement des services techniques en l'occurrence l'ORM. Le rôle joué par les femmes dans la production agricole est très important dans cette commune, car elle participe au désherbage et au battage qui en sont des étapes déterminantes.

La production maraîchère quant à elle, bien qu'étant de subsistance est entièrement fournie par ces dernières organisées en groupements par village.

Notons que les partenaires (ONGs projets et programmes) occupent une place de choix en apportant un appui aussi bien technique que financier aux différents domaines de production y compris à celui de l'Agriculture.

Des contraintes existent cependant ; il s'agit de :

- La pauvreté des sols.
- Les aléas climatiques se traduisant par une insuffisance de pluies et des crues
- Les difficultés liées aux coûts et sources d'approvisionnement

- Les maladies phytosanitaires telles que le mildiou et le charbon surtout sur les cultures sèches. Au niveau des rizières c'est une infestation des plaines rizicoles par les nuisibles,

4.1.2. Elevage

Toutes les ethnies de la commune pratiquent l'élevage ; le type d'élevage extensif est le plus courant ; ce qui explique le départ des animaux une partie de l'année vers le bourgou.

Les produits commercialisés sont le lait et ses dérivés au niveau des villages de proximité le centre urbain de Mopti / Sévaré.

La femme joue ici aussi un rôle important : la vente du lait et ses dérivés est surtout lui est réservée. Mais de plus en plus certaines femmes entreprennent des activités d'embouche ovine et même bovine de case.

Les contraintes sont nombreuses :

- Le fonctionnement des structures de gestion villageoises chargés d'appliquer la convention est léthargique car la coordination n'est pas bien assurée actuellement
- Malgré l'importance du cheptel, l'élevage reste tributaire aussi des aléas climatiques à cause de son caractère extensif.
- Le faible taux de couverture vaccinale animale
- Une faible proportion d'éleveurs pratique la complémentation alimentaire du bétail. La gestion des troupeaux est confiée aux Peulhs qui se sont confinés dans la fonction de gardiennage et de gestionnaire.

4.1.3. Pêche

Les mares et le fleuve (le Bani) sont les lieux de pêche dans lesquels il y a les espèces suivantes : les Tilapia, les Bagrus, les Labés, les Clarias, les Auchenoglanis, les Lates, Hydrocynus (les Tialpia sont exclusivement dans les mares).

Les organisations de pêche, qui travaillent dans le cadre de la promotion du secteur sont :

1. L'association des femmes de Kouna,
2. L'association des pêcheurs de Kouna et Saré -Mala
3. Le comité de surveillance des pêcheries

La production est assez importante : poissons frais en tonne / an : 19 522 Tonnes

Production de poissons séchés / fumés en tonne / an : 34 014 Tonnes

Les Opérateurs dans ce sous-secteur sont les commerçants, grossistes et détaillants. Les moyens et circuits de commercialisation sont les commerçant transporteurs, la location de véhicule Mopti - Kouna. Les lieux d'écoulement les marchés de Mopti, Bamako et Kouri / Burkina Faso.

Il n'y a pas d'étang piscicole, mais il y a une seule mare aménagée dans la commune, c'est la mare de Kindia.

L'encadrement reste faible malgré la présence d'une antenne du Service de la pêche au niveau de la commune. L'implication des femmes est importante dans le secteur. Elles assurent les

négociations et les transactions avec les commerçants d'une part et d'autre part elles font les opérations de tri après la pêche et décident de la répartition des produits et de leur transformation.

La principale contrainte à ce niveau est la faiblesse de la production halieutique due principalement à la faiblesse des crues et au manque d'équipements.

4.1.4. Cueillette et Exploitation forestière

Elle est pratiquée par les femmes dans le domaine forestier et concerne les feuilles et fruits des arbres comme le baobab, l'acacia albida, le tamarinier ainsi que le bois de chauffe.

En matière de gestion des ressources forestières, malgré la mise en place de brigades de surveillance dans les villages, l'exploitation demeure de type incontrôlé.

Les femmes pratiquent les activités domestiques et agricoles. A côté de cela, il faut signaler la cueillette, le petit commerce et le jardinage qu'elles pratiquent grâce aux nombreuses sources d'eau de la commune et à l'appui des partenaires au développement surtout.

4.1.7 Transport et communication

En matière de transport et communication, les axes routiers, la commune est traversée par la RN6 qui la relie aux grands centres comme Mopti, Bamako. Cependant les pistes intérieures sont difficilement praticables en saison des pluies.

Tableau n°4 Routes communales

Code	Commune de Sio	Longueur (km)
1	Dena – Sarré Guida	5
2	Soufouroulaye – Segué	6
3	Sinankoro – Karamani	9
4	Kaloni – Sinankoro	6
5	Meima – Kouna - Mandio	14
5	Sous – Total	40

Décret No 05-431/PRM du 30 septembre 2005

Sio dispose de RAC ; elle capte facilement toutes les stations de radio locales et l'ORTM. Le téléphone rural existe à Somadougou, l'un des plus gros villages. En plus le réseau Ikatel y permet de communiquer.

4.3.8 Artisanat.

Il est pratiqué à travers divers corps de métiers : menuisiers, forgerons, potiers qui sont estimés à 46 et sont organisés au sein d'un groupement. Les productions ne sont pas connues.

4.4. Caractéristiques socio- économiques et culturelles

4.4.1 Secteurs sociaux

La santé reste confrontée à la forte mobilité des populations et à leur faible accès aux structures de Santé à des distances raisonnables. Respectivement 40% et 30% des populations y ont accès à moins de 5Km et 15Km. Cet état de fait agit fortement sur le taux de fréquentation

(22%). Le taux d'accouchement assisté est satisfaisant .IL est de 68% sur la norme de 70%. Les consultations prénatales et post-natales atteignent respectivement 124% et 70% sur les normes de 70%.

En matière d'approvisionnement en eau potable, la commune de Sio dispose de quelques infrastructures hydrauliques. La couverture en eau potable est acceptable avec 2 adductions, 38 forages équipés de PMH, 3 puits a grand diamètre et 3 puits améliorés et des puits maraîchers. Au niveau des zones exondées les profondeurs des puits peuvent atteindre 50 à 80 mètres. L'absence d'eau dans les puits est observée au mois de mai.

La gestion des infrastructures hydrauliques est assurée par les comités villageois qui sont créés dans tous les villages.

La contrainte réside dans l'insuffisance de points d'eau pastoraux pour le bétail qui est ainsi abreuvé à partir des puits villageois.

4.4.3 Etat de la sécurité alimentaire

La couverture alimentaire est déficitaire si l'on se réfère à la norme FAO qui est de 265 kg/personne par an de ration alimentaire par rapport à la production annuelle de céréales dans la commune estimée 3 051 666 kg en 2004 soit en moyenne à 610,33 kg/ha (dont 453 kg/ha pour le mil, 900 kg/ha pour le riz, 478 kg/ha pour le sorgho pour une superficie totale emblavée de 5000 ha). En fait la répartition de cette production entre les 15 750 habitants de la commune correspond à 193,75 kg par personne par an soit un manque de – 61,74 kg/personne.

En ce qui concerne le marché des céréales, le prix moyen pratiqué sur les deux marchés est de 150 F/kg ; ce qui revient à 15 000 FCFA le sac de 100 kg de mil. L'approvisionnement est effectué sur place avec les commerçants transporteurs qui desservent la commune les jours de foire et sur le marché de Fatoma, Konna et/ou Mopti.

La stratégie mise en place par l'Etat et la commune pour assurer la disponibilité et l'accès consiste dans la création des banques ; il y a une dizaine de banque de céréales communale et villageoises plus ou moins fonctionnelles à travers des comités chargés de la gestion des stocks. Une autre stratégie appuyée par l'ONG Catholic Relief Service (CRS) est l'organisation de foire Agricole pendant laquelle les producteurs ont l'opportunité d'accéder aux semences subventionnées et de disposer librement de leurs réserves.

4.4.4. Art, culture, sport et tourisme

Le Football est la seule discipline pratiquée au niveau de la commune mis sur des terrains non aménagés. Les manifestations artistiques et culturelles se font à l'occasion des cérémonies de mariages, de baptêmes de circoncisions et les festivités du 22 septembre. La commune dispose de 4 troupes folkloriques traditionnelles.

4.5. Infrastructures et équipements collectifs

Grâce à l'appui des différents intervenants ONGs et Projets y compris gouvernementaux, Sio évolue vers un niveau moyen de developpemnt comme en atteste certains indicateurs socio-économiques. Il faut noter avec satisfaction que les partenaires de la coopération décentralisée tels que la Talaudière, Fouillouse et MarcDyck etc sont très actifs dans cette commune.

- **Domaine de l'Education** la commune dispose de six (6) écoles fondamentales de 1^{er} cycle équipés en tables bancs et tables de bureau, de deux (2) écoles fondamentales de

second cycle de Soufouroulaye et de Somadougou, deux (2) CED fonctionnelles non équipées.

- **Domaine de la Santé** deux centres de santé communautaires existent ; celui de Soufouroulaye et celui de Somadougou, un magasin de stockage de produits pharmaceutiques à Somadougou.

En maîtrise d’ouvrage communale les infrastructures et équipements réalisés sont :

- Une mairie équipée
- Un puits
- Des équipements pour la mairie
- Deux marches (Soufouroulaye et Somadougou)
- Une salle de classe équipée a Ségué

V ATOUTS ET CONTRAINTES A LA SECURITE ALIMENTAIRE

5.1. Les atouts

5.1.1 Ressources humaines

La commune possède comme atout principal les ressources humaines notamment la main d’œuvre constituée surtout des jeunes garçons et filles ; l’évolution par âge de la population à l’instar de celle du cercle indique une force productive croissante pour la commune. En outre les enfants en formation grâce aux écoles implantées et en train de l’être favorisent la constitution d’un capital humain en terme technique et économique pour la valorisation des énormes potentialités naturelles et économiques de la commune. Elle dispose de producteurs expérimentés et formés dans une certaine mesure dans les domaines de la production agricole et pastorale ; organisés au sein de coopératives et/ou groupements qui ont souvent bénéficié de l’appui des ONGS et projets. Cette longue expérience de collaboration avec les intervenants extérieurs est un atout qui facilite l’appropriation des innovations et la mise en place de stratégies.

5.1.2. Terres

La commune est riche en terres agricoles, les superficies cultivables (objectifs de réalisation 2005 du service de l’agriculture) sont estimées à 6500 ha dont 5000 soit 74% sont exploités. Le potentiel aménageable n’est entièrement mis en valeur dans la zone inondée. L’existence de partenaire d’appui comme l’office riz et les ONGs sont des atouts de la commune pour faire la promotion de l’agriculture.

En outre la zone agricole aménagée par l’ORM en submersion contrôlée est très dégradée. Actuellement le système nécessite des restaurations et une diversification des types d’aménagements pour une plus grande sécurisation.

5.1.3 Pâturages et forêts

La commune recèle d’énormes potentialités en matière d’élevage. L’existence de la variété zonale de pâturages (zone inondée et exondée) offre de meilleures conditions de développement de l’élevage. Fort de ces richesses, les autorités communales ont entrepris des actions pour renforcer les infrastructures existantes par la réalisation d’un bourtol de 30Km, l’aménagement de bourgoutières, l’élaboration de convention locale en matière de gestion et

prévention des conflits liés à l'exploitation des GRN. En outre la commune dispose de 61 points d'eau modernes et deux bornes fontaines.

La végétation en constante dégradation est essentiellement composée d'essences comme : cumbretum glutinosum, Butyrosmun parki, Lanca acida, Adansonia digitata, Selerocarya birréa, Tamarindu indica et beaucoup d'Acacia albida.

La faune quand à elle est très pauvre. On y rencontre néanmoins des hyènes des chats sauvages sur les collines, quelques rares singes, des phacochères, des porcs épics, des lièvres, des pintades et perdreaux des varans et toute une variété d'oiseaux.

5.1.4 Les eaux

La commune est arrosée dans sa partie est le Bani. En plus de ce fleuve qui traverse la commune sur 65 kms, on y note la présence de nombreuses mares en saison de pluie ; il faudrait signaler aussi l'abondance des eaux de ruissellement à partir des collines à l'est.

5.2 Les contraintes

- liées à la disponibilité

La contrainte principale est le faible taux de production alimentaire dû à l'insuffisance et à mauvaise répartition des pluies ainsi qu'à la mauvaise montée des eaux.

- liées à l'accès

La faiblesse du pouvoir d'achat des populations et la faiblesse des revenus des femmes constituent les contraintes.

- liées à l'utilisation appropriée de la nourriture

La contrainte réside dans la mauvaise conservation des produits alimentaires

- liées à la stabilité

La contrainte principale est l'épuisement précoce des stocks de céréales.

DEUXIEME PARTIE
PLAN QUINQUENNAL DE SECURITE ALIMENTAIRE DE LA COMMUNE

VI 1. PLAN D'ACTION

OBJECTIF GLOBAL Contribuer à assurer la sécurité Alimentaire de la commune de Sio

Piliers	Contraintes	Objectifs Spécifiques	Résultats attendus	Activités	Intervenants	Responsables
Disponibilité	Faible taux de production alimentaire dû à l'insuffisance et à mauvaise répartition des pluies ainsi qu'à la mauvaise montée des eaux	Augmenter la production rizicole	La production rizicole a augmenté d'une façon significative	Aménagement 5 PPIV A Denna, Saré- Mala, Nèma, Koloni et Kouna	Commune, Etat, partenaire et Population	Le Maire
		Assurer une bonne submersion du casier rizicole de Soufouroulaye	La submersion contrôlée est réalisée au niveau du casier	Creusement du canal Kourapagou de Ségué	Commune, Etat, partenaire et Population	Le Maire
		Assurer la disponibilité de céréales en toute période de l'année	3 banques de céréales sont créées et opérationnelles	Créer 3 banques de céréales au niveau des trois secteurs de la commune (Soufouroulaye, Somadougou et Saré-Mala)	Commune et partenaire	Le Maire
		Améliorer l'approvisionnement des populations en eau potable	La satisfaction des besoins en eau potable des populations est assurée	Creusement de 5 puits à grand diamètre dans les villages de Koloni, Soufouroulaye, Dio, Saré-Mabo, Sirakoro	Commune et partenaire	Le Maire
		Augmenter la production halieutique	La production halieutique a augmenté	Aménager 5 étangs piscicoles	Commune, Etat, partenaire et Population	Le Maire
		Assurer la disponibilité de la viande de qualité dans la commune	L'abattoir est construit et fonctionnel	Construire un abattoir à Somadougou	Commune ANICT Partenaire	Le Maire
Accès aux aliments	Faiblesse du pouvoir	Améliorer le pouvoir	Le pouvoir d'achat des	Octroi de crédit remboursable	Commune	Le Maire

	d'achat des populations	d'achat des populations de la commune	populations s'est nettement amélioré par l'octroi du crédit		PACR	
		Renforcer les capacités des populations pour l'accès au crédit	Les membres des associations ont bénéficié de sessions de formations relatives à la gestion du crédit.	Former des associations et groupements pour permettre aux populations de répondre aux critères d'accès au crédit.	Commune PACR	Le Maire
	Faiblesse des revenus des femmes	Augmenter les revenus des femmes de la commune	Trois périmètres maraîchers sont réalisés.	Aménager trois périmètres maraichers à Denna, Saré- Mabo et Saré- Guida	Commune PACR	Le Maire
Utilisation des aliments	Mauvaise conservation des produits alimentaires	Améliorer la qualité des produits alimentaires	Les membres des associations/coopératives de consommateurs sont formés sur la conservation des produits alimentaires	Session de formation sur la conservation des produits alimentaires à l'intention des associations/coopératives de consommateurs	Commune PACR	Le Maire
Stabilité ou durabilité dans l'approvisionnement des aliments	Epuisement précoce des stocks	Assurer l'approvisionnement correct des banques de céréales	Les banques de céréales sont approvisionnées à temps opportun	Constituer les stocks à partir du mois de novembre	Commune, Etat, partenaire et Population	Le Maire
		Optimiser la gestion des stocks	Les stocks de produits alimentaires sont mieux gérés par les populations	Réalisation de séances d'IEC sur la gestion des stocks et le rationnement alimentaire (prévoir des stocks de sécurité au niveau des ménages)	Commune PACR	Le Maire

VI.2 EVALUATION DU PLAN (en milliers de FCFA)

Piliers	Activités	Indicateurs	Coût Total	Coût par an					Localisation
				2006	2007	2008	2009	2010	
Disponibilité des aliments	Aménagement de 5 PPIV	Nombre de PPIV aménagés	200 000	40 000	40 000	40 000	40 000	40 000	Denna, Saré- Mala, Nèma, Koloni et Kouna
	Creusement du canal Kourapagou	Effectivité du creusement et fonctionnalité	38 000	-	38 000	-	-	-	Ségué
	Créer 3 banques de céréales au niveau des trois secteurs de la commune	Nombre de BC créées	6 000	6 000	-	-	-	-	Soufouroulaye, Somadougou et Saré-Mala
	Creusement de 5 puits à grand diamètre dans les villages	Nombre de puits creusés	34 400	-	6 880	13 760	6 880	6 880	Koloni, Soufouroulaye, Dio, Saré- Mabo, Sirakoro
	Aménager 5 étangs piscicoles	Nombre d'étangs aménagés	30 000	-	6 000	6 000	12 000	6 000	Denna, Dio, Nèma, Sarémala et Ségué
	Construire un abattoir	Effectivité de la construction et fonctionnalité	20 000	-	-	20 000	-	-	Somadougou
Accès aux aliments	Formation de 60 membres d'associations et/ou groupements pour permettre aux populations de répondre aux critères d'accès au crédit.	Nombre de sessions organisées Nombre de membres d'associations ou de groupement formés	10 200	-	2 550	2 550	2 550	2 550	Commune
	Octroi de crédit remboursable	Nombre d'associations et/ou groupements ayant bénéficié de crédit	10 000	-	2000	3000	3000	2000	10 d'associations et/ou groupements de la commune
	Aménager trois périmètres maraîchers	Nombre de périmètres maraîchers aménagés	13 500	-	4 500	4 500	4 500	-	Denna, Saré- Mabo et Saré-Guida
Utilisation des aliments	Sessions de formation sur la conservation des produits alimentaires à l'intention de 30 membres des associations/coopératives de consommateurs	Nombre de sessions organisées Nombre de membres d'associations/coopératives de consommateurs formés	2 550	-	1275	-	1275	-	30 membres de 3 associations/coopératives de consommateurs

Stabilité ou durabilité dans l'approvisionnement	Constitution des stocks à partir du mois de novembre	Effectivité de la constitution des stocks	180	180	-	-	-	-	Soufouroulaye, Somadougou et Saré-Mala
	Réalisation de séances d'IEC sur la gestion des stocks et le rationnement alimentaire (prévoir des stocks de sécurité au niveau des ménages)	Nombre de séances d'IEC tenues Nombre de participants	1000	200	200	200	200	200	20 villages de la Commune
			365830	46 380	101 405	90 010	70 405	57 630	

VIII. CONCLUSION

Le plan de sécurité alimentaire est un outil d'investissements pour l'amélioration des conditions de vie des ménages de la commune ; il intègre le plan de développement économique, social et culturel et vise un équilibre social durable fondé sur la disponibilité de l'alimentation des ménages, l'accès aux aliments, l'utilisation appropriée de ceux-ci et la stabilité de l'approvisionnement ; c'est un levier dans la lutte contre la pauvreté par la mise en œuvre des activités génératrices de revenus, de production agricole, d'élevage ainsi que les mesures d'amélioration de la communication, de l'accès aux marchés et des conditions d'hygiène alimentaire.

L'élaboration du PSA a impliqué tous les élus, les populations ; pour le financement de sa mise la stratégie préconisée est de mobilisera les ressources budgétaires de la commune, les contributions des populations, les droits de tirage de l'ANICT et les concours des ONGs et projets partenaires soit en maîtrise d'ouvrage communale soit en maîtrise d'ouvrage privée. Le suivi évaluation sera assuré par une commission locale sur la base de résultats attendus et des indicateurs qu'elle élaborera et à en fonction des 4 piliers de la sécurité alimentaire. Elle rendra compte périodiquement au conseil communal de ses travaux et celui-ci aux communautés villageoises au cours d'assemblées générales annuelles.